

NEOLIFE

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 5.237.763 euros
Siège social : 11 Chemin des Anciennes Vignes
69410 Champagne au Mont d'Or
753 030 790 RCS LYON

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

1. SITUATION, ACTIVITE ET RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE 2021

1.1 Activité

NEOLIFE a réalisé une croissance supérieure à 37% sur 2021 vs 2020 avec un CA de 10.7 millions d'euros.

Sur 2021, l'activité du Groupe comme fabricant français de solutions bas-carbone pour le bâtiment s'étend dans les domaines suivant (données arrondies) :

- Logement collectif 45% (vs 45% en 2020)
- Logement individuel 15% (vs 15% en 2020)
- Public (école, mairie, gymnase) 15% (vs 20% en 2020)
- Immeubles de bureaux- bâtiments industriels 20 % (vs 15% en 2020)
- Centres commerciaux 5% (vs 5% en 2020)

En France, Consolidation du modèle

Les ventes ont progressé de +22% à 8 686 K€.

Cette croissance confirme la stratégie de la société qui passe par la diversification de son activité :

- Auprès de nouveaux acteurs publics ou privés
- Tant en construction neuve qu'en rénovation (travaux d'isolation thermique par l'extérieur)
- Sur tous les types de destination : logement individuels ou collectifs, immeubles tertiaires, centres commerciaux, usines et entrepôts, résidences étudiantes et Ehpad, esplanades etc...

En Europe, Forte croissance de nos ventes.

Les ventes ont progressé de +178% à 2 039 K€.

En Europe, la Hollande, la Belgique et l'Allemagne sont nos marchés prédominants.

Dans les autres pays européens, NEOLIFE répond aux sollicitations sans pour autant avoir investi de temps et de moyens en 2021.

En termes de produits, (NEOLIFE DISTRIBUTION)

NEOLIFE a vendu 151 302 m² d'éléments de construction sur 2021 contre 87 010 m² en 2020, soit une progression de 74%.

- COVER 55 942 m² (2021) vs 28 991 m²
- SMART 49 700 m² (2021) vs 20 128 m²
- CLAD 42 689 m² (2021) vs 36 525 m²
- DECK 2 971 m² (2021) vs 1 366 m²

NEOLIFE a vendu 28 975 ml d'éléments de construction sur 2021 contre 9 113 ml en 2020, soit une progression de 217%.

- SPACE 21 691 ml (2021) vs 8 356 ml
- SHADOW 7 284 ml (2021) vs 757 ml

Nombre de références de produits vendus en 2021 :

- Lames extrudées : 176 références (en comptant les 7 couleurs par profils)
- Accessoires : 24 références

Soit **200 références de produits vendus en 2021.**

En termes de Recherche et Développement, (NEOCO)

Les équipes R&D ont développé et mis sur le marché :

- **6 produits nouveaux** (SPACE 4, FINEO, FUSEO, LINEO, FLEXO et SMART 20)
- **3 nouvelles teintes** (Graphite, Terra Cotta et Grey)

Obtention du Label « **Produit Biosourcé** » par KARIBATI, l'expert en matériaux biosourcés.

En termes de production, (NEOFIBRES)

Les équipes industrielles ont traité :

- **1 546 tonnes de compound en 2021** pour 1 175 en 2020
- **87 tonnes de compound recyclé en 2021** pour 38 tonnes en 2020
- **394 297 mètres linéaires extrudés en 2021** pour 300 368 en 2020
- **18 filières en 2021** pour 17 en 2020

Adhésion à la **FRENCH FAB**, en tant qu'industriel ayant choisi de fabriquer en France, de valoriser le savoir-faire et l'emploi sur notre territoire, et d'assurer un approvisionnement local pour une empreinte carbone réduite.

1.2 Opérations sur le capital social de la Société

Suivant décisions du Directoire en date du 11 janvier 2021, il a été constaté la réalisation de l'augmentation de capital d'un montant nominal de 69.075,10 euros, par voie d'émission, au prix unitaire de 0,40 euro, de 690.751 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,10 euro chacune à la suite de l'exercice de 690.751 BSA, représentant un prix de souscription total, prime d'émission incluse, de 276.300,40 euros.

Ainsi, le capital social au 31 décembre 2021 est fixé à 5.237.763 €, divisé en 52.377.630 actions d'une valeur nominale de 0,10 euro.

1.3 Prêt

La Société a accordé un prêt de 250 000 € avec un taux d'intérêt fixe de 8% pour une durée de 3 ans à la société LES TOQUES BLANCHES DU MONDE.

Cette opération a été autorisée le 29 juin 2021 au titre des conventions réglementées par le Directoire et le Conseil de Surveillance de la Société dans le cadre de la législation autorisant à une société de prêter à une autre société.

Cette convention figurera dans le rapport spécial du CAC au moment de l'approbation des comptes 2021.

1.4 Changement de gouvernance

Changement de gouvernance le 27 octobre 2021 avec la nomination de Patrick Marché comme Président du Directoire et de Monsieur Vincent Bazi comme Président du Conseil de Surveillance.

Madame Marie Berland a été nommée Directrice Générale le 15 décembre 2021.

1.5 Contrôle URSSAF

Les URSSAF se sont fortement mobilisées depuis le début de la crise sanitaire afin de mettre en œuvre les mesures gouvernementales prises pour soutenir l'activité économique.

Dans ce contexte de crise, le contrôle reste nécessaire pour assurer une concurrence loyale entre les acteurs économiques. C'est à ce titre que la société NEOLIFE a un contrôle URSSAF sur les années 2019 – 2020 qui a débuté le 9 décembre 2021.

A noter par ailleurs que l'entité NEOCO a également fait l'objet d'un contrôle URSSAF au titre des périodes 2018, 2019 et 2020. Ce contrôle a donné lieu à un redressement de l'ordre de 950€ sur les trois années contrôlées.

1.6 Risques sociaux

Suite à des départs passés ou à venir, dont le fait générateur était rattaché à l'exercice 2021, une provision d'un montant de 169 K€ (brut et charges sociales) a été comptabilisé dans les comptes au 31 décembre 2021.

1.7 Parcours de l'action NEOLIFE sur le marché Euronext Growth Paris

Le cours de l'action est de 0,308€ au 31 décembre 2021, ce qui donne une valorisation boursière de 16.1 M€.

1.8 Evénement COVID-19

A la date d'arrêté des comptes, le Groupe est à jour de l'ensemble de ses charges sociales et patronales ainsi que de ses échéanciers d'emprunts bancaires.

Pour rappel, NEOLIFE avait souscrit en 2020, trois PGE pour un montant total de 2 M€.

2. PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES

Les facteurs de risques et incertitudes auxquels le groupe NEOLIFE est confronté sont détaillés dans le paragraphe 1.5 du document d'information en date du 29 septembre 2016 établi dans le cadre du transfert de la Société sur Euronext Growth.

La Société a identifié 2 principaux risques :

- (i) Risques de liquidité et besoins de financements complémentaires ; et
- (ii) Risques liés au processus de fabrication et dépendance vis-à-vis des fournisseurs

En complément de ces risques, la hausse des matières premières apparaît comme un nouveau risque majeur qu'il convient de prendre en considération.

3. UTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

A la date du présent rapport, la Société a émis plusieurs valeurs mobilières donnant accès à terme au capital dont les caractéristiques au 31 décembre 2021 sont présentées ci-après :

Bons de Souscription d'Actions (BSA)	Parité d'exercice	Nombre de BSA émis	Prix d'exercice	BSA déjà exercés	BSA restant à exercer	Nb d'actions à créer	Période d'exercice
BSA 2017	5 BSA = 1 A	21 677 022	0,55€	4 398 231	17 278 791	3 455 758	Jusqu'au 31/12/2022
BSA OCABSA T3	1 BSA = 1 A	266 667	0,75€	-	266 667	266 667	Jusqu'au 20/03/2022
BSA OCABSA T4/T5	1 BSA = 1 A	769 232	0,52€	-	769 232	769 232	Jusqu'au 12/10/2022
BSA OCABSA T6	1 BSA = 1 A	454 546	0,44€	-	454 546	454 546	Jusqu'au 19/12/2022
Total		23 167 467		4 398 231	18 769 236	4 946 203	

4. LES EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Néant

5. ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu égard aux dispositions de l'article L.232-1 du Code de commerce, nous vous précisons que les activités des sociétés du Groupe en matière de recherche et développement ont débouché sur les éléments financiers suivants :

- Un Crédit d'Impôt Recherche a été comptabilisé en moins de la charge d'impôt pour un montant de 64 K€ ;
- Les dépenses consacrées aux frais de développement de nos produits ont été activées pour un montant de 192 K€, soit 1,8 % du chiffre d'affaires de la Société.

Ces dépenses se ventilent principalement en :

- Activation des dépenses de personnel pour 118 K€
- Activation des prestations de recherche et de développement fournies par d'autres entités pour 70 K€

6. EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

La Société souhaite poursuivre sur la dynamique 2021.

NEOLIFE restera vigilant sur toute tension apparaissant sur ces approvisionnements, tant en termes de délai que de prix.

7. FILIALES ET PARTICIPATIONS

Au 31 décembre 2021, notre Société contrôle au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce la société suivante :

- 100 % du capital social de la société NEOCO :

Au cours de son exercice clos le 31 décembre 2021, la société NEOCO a réalisé un total de produits d'exploitation de 382 761 euros et une perte comptable de – 106 141 euros. Ses capitaux propres s'élèvent à 2 701 477 euros et ne possède pas d'endettement hors groupe.

Au bilan de NEOLIFE, la valeur nette des titres NEOCO s'élève à 2 900 000 euros à comparer à une valeur brute de 3 326 343 euros.

Au 31 décembre 2021, notre Société ne détient aucune autre filiale ou participation.

Conformément à l'article R. 233-19 du Code de commerce, nous vous informons que cette société ne détient aucune participation dans notre Société.

Nous vous rappelons que le tableau des filiales et participations est annexé au bilan.

8. RACHAT PAR LA SOCIETE DE SES PROPRES ACTIONS

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-211, al. 2 du Code de commerce, nous vous signalons qu'aucune action destinée à être attribuée aux salariés dans le cadre de l'intéressement du personnel aux fruits de l'expansion de l'entreprise n'a été acquise.

9. PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102 du Code de commerce, nous vous rendons compte de l'état de la participation des salariés au capital de la Société au dernier jour de l'exercice, soit le 31 décembre 2021.

La proportion du capital que représentent les actions détenues par le personnel selon la définition de l'article L. 225-102 du Code de commerce s'élevait au 31 décembre 2021 à 0 %.

10. MENTION DES SUCCURSALES EXISTANTES

En application des dispositions de l'article L.232-1 II du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a ouvert aucune succursale.

11. INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

En application des dispositions de l'article L. 441-6-1 al.1 du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition, à la clôture de l'exercice, du solde des dettes à l'égard des fournisseurs et des créances à l'égard des clients, par date d'échéance.

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu :

Article D. 441 I, 1° du Code de commerce :					
Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement					
Nombre de factures concernées	3 factures	3 factures	Néant	6 factures	12 factures
Montant total des factures concernées (En K€ TTC)	6 K€	16 K€	Néant	131 K€	153 K€
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (En % TTC)	0,06%	0,14%	Néant	1,19%	1,39%
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice	Non applicable				
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses					
Nombre de factures exclues	Non applicable				
Montant total des factures exclues (En K€ TTC)	Non applicable				
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 441-3 du Code de commerce)					
Délai de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais légaux : 30 jours fin de mois				

Article D. 441 I, 2° du Code de commerce :					
Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement					
Nombre de factures concernées	4 factures	1 facture	Néant	10 factures	15 factures
Montant total des factures concernées (En K€ TTC)	22 K€	0.2 K€	Néant	51 K€	73 K€
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (Préciser HT ou TTC)	Non applicable				
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (En % TTC)	0,18%	NS	Néant	0,41%	0,59%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses non comptabilisées					
Nombre de factures exclues	Non applicable				
Montant total des factures exclues (Préciser HT ou TTC)	Non applicable				
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L 441-6 ou article L 441-3 du Code de commerce)					
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais légaux : 30 jours fin de mois				

12. PRETS INTER-ENTREPRISES

Nous vous indiquons que la Société n'a consenti ou n'a bénéficié d'aucun prêt entrant dans le cadre du dispositif prévu aux articles L.511-6, 3 bis et suivants du Code monétaire et financier.

13. SANCTIONS POUR PRATIQUES ANTICONCURRENTIELLES

Nous vous informons que la Société n'a fait l'objet d'aucune sanction telle que visée à l'article L.464-2, I, al.5 du Code du commerce.

14. EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 :

- Le chiffre d'affaires s'est élevé à 10 724 897 euros contre 7 832 975 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de +37%.
- Le total des produits d'exploitation s'élève à 11 071 564 euros contre 8 116 620 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de +36%.
- Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 11 350 040 euros contre 8 736 294 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de +30%.

Le résultat d'exploitation ressort à -278 476 euros contre -619 674 euros au titre de l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 1 163 089 euros contre 890 031 euros au titre de l'exercice précédent.

Le montant des charges sociales s'élève à 406 746 euros contre 361 707 euros au titre de l'exercice précédent.

L'effectif salarié moyen s'élève à 16, en augmentation de 1 collaborateur par rapport à l'exercice précédent. L'effectif présente une parité homme/femme dans la mesure où nous comptons 8 hommes et 8 femmes.

Il est précisé que la Société n'a supporté aucune dépense de travail intérimaire.

Compte tenu d'un résultat financier de -34 767 euros contre -52 019 euros au titre de l'exercice précédent, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à -313 243 euros contre -671 693 euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu des éléments ci-dessus, du résultat exceptionnel de -54 967 euros contre -22 442 euros au titre de l'exercice précédent, du crédit d'impôt recherche de -64 163 euros, le résultat de l'exercice se solde par un résultat déficitaire de -304 048 euros contre un résultat déficitaire de -630 477 euros au titre de l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2021, le total du bilan de la Société s'élevait à 8 361 297 euros contre 9 141 020 euros pour l'exercice précédent.

Est joint en annexe au présent rapport, le tableau des résultats prévu par l'article R. 225-102 du Code de commerce.

15. PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 que nous soumettons à votre arrêté ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

La présentation des comptes annuels soumis à votre arrêté, comme les méthodes d'évaluation retenues, sont identiques à celles de l'exercice précédent.

16. PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDES

Au 31 décembre 2021, le périmètre de consolidation du groupe comprenait les sociétés suivantes :

- NEOLIFE, société mère
- NEOCO, intégration globale

Nous vous demandons conformément aux articles L. 225-100 et L. 223-16 du Code de commerce de bien vouloir arrêter les comptes consolidés qui vous sont présentés.

Les dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, précisent que toutes les informations visées audit article R. 225-102 du Code de commerce, concernant le contenu du rapport de gestion sont également applicables au rapport sur la gestion du groupe, qui peut être inclus dans le rapport de gestion de la Société.

17. AFFECTATION DE RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à – 304 047,67 euros en intégralité au compte « Report à nouveau ».

18. RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes au titre des trois précédents exercices, ni aucun revenu au sens du 1^{er} alinéa du même article.

19. DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 38 497 euros, correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement.

20. CONTROLE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, nous tiendrons à votre disposition les rapports du Commissaire aux comptes.

21. SITUATION DES MANDATS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE ET DU DIRECTOIRE

Le Directoire examine la situation des mandats des membres du Conseil de Surveillance et du Directoire et constate qu'aucun des mandats n'est parvenu à son terme.

22. SITUATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le Directoire examine la situation des mandats des Commissaires aux comptes titulaire et suppléant et constate qu'aucun de ces mandats viennent à expiration à la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

23. ACTIONNARIAT

Conformément aux dispositions des articles L. 233-7 et L.233-13 du Code de commerce, l'identité des personnes physiques ou morales qui ont informé la Société qu'elles détenaient, directement ou indirectement, plus de la moitié ou des dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote aux assemblées générales est indiqué ci-après : N/A

24. ETAT RECAPITULATIF DES OPERATIONS SUR TITRES DES DIRIGEANTS ET PERSONNES ASSIMILEES DURANT L'EXERCICE

Conformément aux dispositions des articles L. 621-18-2 du Code Monétaire et Financier et 223-26 du Règlement Général de l'AMF, nous vous présentons l'état récapitulatif des opérations sur titres des dirigeants et personnes assimilées durant l'exercice.

Aucun mouvement de titres sur l'exercice 2021 n'a été porté à la connaissance de la Société par les mandataires sociaux et par les personnes qui leur sont étroitement liées.

* *
*

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Le Directoire

ANNEXE 1
LE TABLEAU DES RESULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES
PREVU PAR L'ARTICLE R. 225-102 DU CODE DE COMMERCE

Nature des Indications / Périodes	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I – Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	9 229 177	3 447 560	4 983 695	5 168 688	5 237 763
b) Nombre d'actions émises	23 527 478	34 475 603	49 836 952	51 686 879	52 377 630
c) Nombre d'obligations convertibles en actions	399 506	-	-	-	-
II – Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	5 695 978	6 390 254	8 314 178	7 832 975	10 724 897
b) Résultat avant impôt, amortissements & provisions	-1 422 313	-2 337 282	-383 085	98 686	277 975
c) Impôt sur les bénéfices	- 117 640	-84 860	-85 842	-63 658	-64 163
d) Résultat après impôt, mais avant amortissements & provisions	-1 304 673	-2 252 422	-297 243	162 344	342 138
e) Résultat après impôt, amortissements & provisions	-2 758 375	-2 285 486	-1 120 678	-630 477	-304 048
f) Montants des bénéfices distribués	-	-	-	-	-
g) Participation des salariés	-	-	-	-	-
III – Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Résultat après impôt, mais avant amortissements	-0,06	-0,07	-0,006	0,003	0,006
b) Résultat après impôt, amortissements provisions	-0,12	-0,07	-0,02	-0,01	-0,006
c) Dividende versé à chaque action	-	-	-	-	-
IV – Personnel :					
a) Nombre de salariés	15	15	14	15	15
b) Montant de la masse salariale	846 700	856 310	941 895	890 031	1 163 089
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	337 249	353 458	396 252	361 707	406 746